

NAO 2025



LES SALARIÉS ONT FAIT LES EFFORTS. LA DIRECTION DOIT FAIRE LE GESTE.

NOS REVENDICATIONS FGTA-FO

- +3 % D'AUGMENTATION GÉNÉRALE POUR TOUS
- Reconnaissance du mérite : enveloppe de 2 % et création d'une note intermédiaire entre C et E
- Partage de la valeur : PPV de 1 500 € net minimum pour chaque salarié
- Prime Booster : même montant pour tous les salariés
- Revalorisation des primes, égalité salariale, réduction des écarts Paris / Province

CE QUE PROPOSE LA DIRECTION

- Pas d'augmentation générale
- Budget limité à 1,2 %, principalement individualisé
- Certains salariés sans aucune augmentation
- Primes revalorisées au strict niveau de l'inflation
- Prime Île de France réservée aux nouveaux embauchés

POSITION FGTA-FO

Ces propositions sont insuffisantes et ne reconnaissent pas les efforts fournis.



1. Augmentation de la rémunération au 1^{er} avril 2026

OETAM : budget de 1,2% réparti selon la grille ci-dessous

- Grille en fonction de la performance et du positionnement par rapport à la fourchette :

Augmentation en %	En-dessous du marché	Au marché	Au-dessus du marché
Contribue de façon exceptionnelle	4,00%	2,40%	1,20%
Contribue avec succès	3,00%	1,20%	0,60%
Doit progresser dans sa contribution	0,00%	0,00%	0,00%

CADRES : budget de 1,2%

- Pour les cadres, « contribue de façon exceptionnelle » et « contribue avec Succès » :
 - Augmentation Garantie de 0,5% pour les cadres au marché et en dessous du marché
 - Augmentation individuelle dans une enveloppe budgétaire de 0,7%
- Pas d'augmentation pour les cadres « doit progresser dans sa contribution »

2. Primes revalorisées au 1^{er} avril 2026

- Revalorisation de la prime de sujétion selon l'index des Prix à la consommation à fin décembre
- Revalorisation pour les OETAM des usines à hauteur de l'inflation de 0,8% des primes suivantes :
 - Prime 2^e8
 - Prime 3^e8
 - Prime Weekend
 - Repas indemnités usines
 - Prime Astreinte samedi (Hors CDU)
 - Prime Astreinte dimanche (Hors CDU)
- Prime Astreinte Dimanche STE équivalente à prime Astreinte Dimanche hors CDU
- Revalorisation de la prime de polyvalence de 100€ soit 1100€ brut annuel
- Revalorisation de la prime astreinte CDU de 3€ soit 38€ brut par astreinte en semaine et weekend sans production et de 7€ soit 77€ brut par astreinte avec production (en weekend et jours Fériés)